

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 09 janvier 2020 - 20H30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Michel PERRET, Florence MANDON, Sylvie SABATIER, Benoit CHAMARAUD, Fabien ORCEL, Philippe PELLET, Jean-Michel PIDOLOT (arrivé à 20h52)

EXCUSES : Pascale CHOTEL donne pouvoir à Sébastien GUILLAUD,

ABSENTS : Erwan BRACCHI, Arnaud DUCELLIER-FAUVY,

Secrétaire de séance : Sylvie SABATIER

Président de séance : Jean-Michel DREVET

1 Délibération :

- **Motion DGFIP : Votée à l'unanimité**
Cette délibération a pour but de défendre l'accès pour tous les habitants, à un service public de qualité et de proximité. En effet, pour ce qui concerne le territoire de Bièvre Isère, il apparaît complètement irrecevable de retenir le scénario proposé. Aussi, Bièvre Isère Communauté propose de sursoir à la suppression des trésoreries de La Côte Saint André et de Saint Etienne de Saint Geoirs, il est proposé de refuser donc en l'état cette proposition de ré-organisation des services de la DDFIP, et restons vigilants afin que les services publics de notre territoire cessent de se dégrader au gré des différentes réformes qui continuent de se faire sur le dos des Territoires Ruraux.
- **Salle des fêtes : demande de subventions : Votée à l'unanimité**
La Commune de Tramolé souhaite réhabiliter une salle socio-éducative et socioculturelle à vocation scolaire et associative afin à la fois d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment, de rendre celui-ci accessible aux personnes handicapées et afin de répondre aux besoins des usagers (scolaires, associations,). Pour limiter les dépenses, des demandes de subvention vont être déposées.
- **Réglementation des dépôts sauvages des déchets : Voté à l'unanimité**
Considérant que l'enlèvement des dépôts sauvages et le nettoyage des lieux a un coût pour la commune, considérant que pour le respect de l'environnement et pour la propreté du village il convient de fixer le prix de l'intervention sur les lieux d'un dépôt sauvage, de son enlèvement et du nettoyage du site.
- **Autorisation des dépenses dans la limite du quart du budget : Voté à l'unanimité**
Cette délibération a pour but d'autoriser le Maire à engager les dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif 2020, dans les limites fixées par la réglementation, soit à hauteur du quart du budget 2019.
Ces crédits peuvent servir à financer, notamment, les matériels destinés aux services et aux divers équipements de la Commune, les travaux urgents, ...

2 Comptes rendus des réunions :

- Réunion publique liaison sécurisée du 16/12/2019 par Maurice BONNET-PIRON
- SIVU par Marcel BERTHIER et Philippe PELLET (Ils n'ont pas eu de compte rendu)

3 Questions diverses :

- Date Commission des finances : mercredi 29 janvier et le mercredi 05 février 2019 à 20h30
- Remerciements : à Maurice BONNET-PIRON et Christophe BUTTIN pour l'entretien des routes sur la commune concernant le déneigement et enlèvement des branches sur les routes.
- Sortie de Bièvre Isère : Jean-Michel DREVET et Michel PERRET ont participé à la première réunion avec le bureau d'étude et Bièvre Isère communauté, la deuxième rencontre aura lieu le 27 janvier 2020.
- Circulation sur la montée Croix Chevalier : Une pétition est parvenue en mairie concernant la sécurité routière de la Montée Croix Chevalier, les riverains ont été conviés à une réunion le 16 décembre dernier afin de débattre à ce sujet. La municipalité a proposé une nouvelle rencontre dans le courant du premier semestre 2020 pour envisager une concertation afin d'aboutir à une solution pérenne.

Fin de la séance : 21h50

